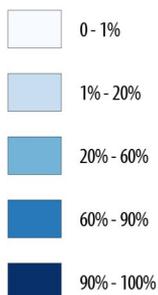


COUVERTURE EN TÉLÉPHONIE MOBILE

Part de la surface communale couverte en 4G



La carte des taux de couverture présentée ci-contre a été réalisée à partir des données disponibles en septembre 2017 auprès de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP). Ces données proviennent de simulations numériques. Elles paraissent optimistes, ne présagent pas de la qualité de la réception et ne reflètent donc pas forcément la réalité ressentie par les utilisateurs.

En revanche, d'autres sources, telle la société nPerf, présentent des cartes avec des données crowdsourcing, c'est-à-dire avec des données collectées auprès des nombreux utilisateurs de smartphones et mises à jour en temps réel. Les résultats présentent une couverture moins satisfaisante que ce que présente l'ARCEP.

Malgré tout, la sectorisation de la carte – où apparaissent les zones « blanches », les zones de bonne couverture et zones intermédiaires – est peu ou prou identique selon les différentes sources.

La 4G a permis d'avoir une qualité d'usage sur smartphone équivalente à une connexion privée. Ce service offre un accès rapide sur mobile à des services exclusivement réservés autrefois au réseau fixe.

Sur le territoire des Ardennes, les villes majeures ainsi que leurs communes périphériques sont équipées du haut débit. Toutefois, comme on peut observer sur les cartes ci-dessous – selon chaque opérateur – il existe encore des zones blanches où le déploiement du haut débit n'est pas présent.

La couverture mobile dans les Ardennes est aujourd'hui un enjeu clé pour attirer de nouvelles entreprises, des commerces, des habitants et pour permettre à l'économie ainsi qu'au système de santé de fonctionner.

L'État s'est donné comme objectif de couvrir en haut débit l'ensemble du territoire d'ici 2022. Ce programme nommé PNTHD (Programme National Très Haut Débit) permettra de faire des Ardennes un territoire pilote et non un territoire oublié.

